



RAPPORT DE JURY

CONCOURS interne et externe AMA ARM 2025 »»

Service des concours statutaires

Direction des ressources humaines

Références réglementaires:

Loi n°86-33 du 9 janvier 1986 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière ;

Décret n° 2011-660 du 14 juin 2011 modifié portant statuts particuliers des personnels administratifs de la catégorie B de la fonction publique hospitalière, notamment son article 13 ;

Décret n° 2011-661 du 14 juin 2011 modifié portant dispositions statutaires communes à divers corps de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique hospitalière,

Arrêté du 27 septembre 2012 fixant la composition du jury et les modalités d'organisation des concours interne et externe

Novembre 2025



SOMMAIRE >>

SOMMAIRE	2
INTRODUCTION	3
RAPPEL DES EPREUVES.....	3
1. EPREUVES D'ADMISSIBILITE.....	3
2. EPREUVES D'ADMISSION.....	3
LE CALENDRIER DE LA PROCEDURE	4
LE JURY	5
1. LA COMPOSITION DU JURY.....	5
2 LA NOTE DE CADRAGE	5
FORMATION DES CANDIDATS	6
LE DEROULEMENT DU CONCOURS	6
STATISTIQUES	7
1. HISTORIQUE DU CONCOURS :.....	7
CONCOURS 2024 :	7
CONCLUSION	9

INTRODUCTION »

Un concours interne et un concours externe sur titres pour l'accès au premier grade du corps des Assistants médico-administratifs Branche « Assistance de régulation médicale » sont ouverts à l'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris à compter du 2 juin 2025

Le nombre de postes est fixé à : **13** sur le concours interne et **14** sur le concours externe

RAPPEL DES EPREUVES »

1. Epreuves d'admissibilité

a. Concours interne

Pour la branche “ assistance de régulation médicale ”, la phase d'admissibilité consiste en la sélection, par le jury, à partir du dossier fondé sur la reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle, des candidats autorisés à prendre part au concours interne.

Le jury examine les titres, le parcours de formation en tenant compte de l'adéquation de la formation reçue à la branche choisie par le candidat ainsi que des éventuelles expériences professionnelles.

b. Concours externe

La phase d'admissibilité du concours externe sur titres consiste en la sélection, par le jury, des dossiers des candidats qui ont été autorisés à prendre part à ce concours.

Le jury examine les titres de formation en tenant compte de l'adéquation de la formation reçue à la branche pour laquelle concourt le candidat ainsi que des éventuelles expériences professionnelles.

2. Epreuves d'admission

a. Concours interne

Pour la branche “ assistance de régulation médicale ”, l'épreuve d'admission consiste en un entretien à caractère professionnel se composant :

- D'une présentation par le candidat de sa formation et de son projet professionnel permettant au jury d'apprécier ses motivations et son aptitude à exercer les missions dévolues à un assistant médico-administratif dans la branche “ assistance de régulation médicale ” (durée de l'exposé du candidat : 5 minutes) ;
- D'un échange avec le jury portant sur les connaissances, missions et obligations d'un assistant médico-administratif de la branche “ assistance de régulation médicale ” figurant sur le programme mentionné au II de l'annexe I du présent arrêté. Cet échange vise à apprécier les qualités du candidat, son potentiel, son comportement face à une situation concrète et notamment ses capacités à gérer et à appréhender les situations d'urgence en régulation médicale (durée : 20 minutes).

b. Concours externe

L'épreuve d'admission au concours externe sur titres consiste en un entretien à caractère professionnel avec le jury.

Pour la branche " assistance de régulation médicale ", l'entretien à caractère professionnel se compose :

- D'une présentation par le candidat de sa formation et de son projet professionnel permettant au jury d'apprécier ses motivations et son aptitude à exercer les missions dévolues à un assistant médico-administratif dans la branche " assistance de régulation médicale " (durée de l'exposé du candidat : 5 minutes) ;
- D'un échange avec le jury portant sur les connaissances, missions et obligations d'un assistant médico-administratif de la branche " assistance de régulation médicale " figurant sur le programme mentionné au II de l'annexe I du présent arrêté.

Cet échange vise à apprécier les qualités du candidat, son potentiel, son comportement face à une situation concrète, et notamment ses capacités à gérer et à appréhender les situations d'urgence en régulation médicale (durée : 20 minutes).

c.

LE CALENDRIER DE LA PROCEDURE >>

Etapes	Date
Inscription	16 juin au 21 juillet 2025
Date limite de télétransmission	25 juillet 2025
Réunion de cadrage	16 septembre 2025
Réunion d'admissibilité	13 octobre 2025
Réunion d'admission	26 novembre 2025
Oraux	17 et 18 novembre 2025

LE JURY »

1. La composition du jury

Président :

Frédéric LE ROY,
Directeur
Direction des ressources du siège

Agissant en qualité de représentant du Directeur Général de l'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris

Membres :

Frank PAILLARD Cadre Supérieur Infirmier Anesthésiste	CFDC et CESU 75 Assistance Publique-Hôpitaux de Paris
Alain-Gil MPELA Praticien Hospitalier	SAMU 77 HORS Assistance Publique-Hôpitaux de Paris
Lucia MESUIL Formatrice pédagogique CFARM	SAMU 49 - Centre Hospitalier Universitaire d'Angers HORS Assistance Publique-Hôpitaux de Paris

2 La note de cadrage

Sont abordés en réunion de cadrage les points suivants :

- Références réglementaires ;
- La composition du jury ;
- Les clés pour les membres du jury ;
- Le calendrier ;
- Les modalités du concours ;
- La grille de notation.

Il est demandé à l'ensemble du jury une attention particulière à la lecture des critères de discrimination, afin d'en exempter le concours.

Le service concours enregistre les demandes des candidats recalés souhaitant rencontrer les jurys. Les membres du jury s'organiseront pour les recevoir à la fin du concours. Les candidats recevront un accès au rapport du jury avant leur rencontre avec les membres du jury.

FORMATION DES CANDIDATS >>

Le CFTAO, Centre de Formation aux Techniques Administratives et Ouvrières, a proposé une préparation à l'épreuve orale (entraînement à l'entretien d'oral, sur la forme et le fond, sur la base du travail préparé par chaque stagiaire en amont) sur 1 journée en petit groupe de 5 personnes.

Cette préparation nécessite néanmoins un travail d'acquisition personnelle indispensable.

LE DÉROULEMENT DU CONCOURS >>

Le niveau des candidats sur le fond et sur la forme :

Globalement, le niveau des candidats était bon. Nous avons perçu les acquis de l'expérience acquise au sein des SAMU ou la qualité du processus d'intégration des plus récemment intégrés dans les SAMU.

Pour autant, le jury a regretté l'insuffisante préparation à certains aspects des épreuves. Cette insuffisante préparation et ce manque de rigueur ont conduit, dans les cas où les questions sur la pratique d'ARM étaient d'un niveau moyen, à ne pas pouvoir donner une note finale supérieure à la moyenne.

Les candidats non reçus le seront très certainement lors d'un prochain concours s'ils soignent leur présentation de parcours et font preuve d'un peu de curiosité préalable concernant les sujets d'organisation de l'AP-HP, de la fonction publique, principes des démarches qualité, ou les plans de situations sanitaires exceptionnelles (SSE) notamment.

Les forces :

- Connaissance du fonctionnement du SAMU
- Amour pour leur métier
- Maîtrise des situations de crise
- Très bon positionnement lors des exercices de mise en situation professionnelles

Les faiblesses :

- Manque de rigueur dans la préparation du dossier personnel
- Manque de préparation sur les 5 minutes de présentation personnelle
- Pour certains candidats, la gestion du stress a été une véritable difficulté
- Les connaissances sur l'environnement sanitaire (organisation de l'AP-HP, de la fonction publique, principes des démarches qualité, plans de SSE) ont été rarement au rendez-vous

STATISTIQUES >>

1. Historique du concours :

Concours 2024 :

Nombre de postes ouverts sur l'interne : 10

	Nombre de candidats inscrits	Nombre de candidats admis à concourir	Admissibilité		Admission	
			Nombre de présents	Nombre d'admissibles	Nombre de présents	Nombre d'admis
Femmes	29	5	x	5	5	5
Hommes	6	1	x	1	1	1
Total	35	6	x	6	6	6

Nombre de postes ouverts sur l'externe : 14

	Nombre de candidats inscrits	Nombre de candidats admis à concourir	Admissibilité		Admission	
			Nombre de présents	Nombre d'admissibles	Nombre de présents	Nombre d'admis
Femmes	34	6	x	6	4	4
Hommes	8	5	x	4	3	3
Total	42	11	x	10	7	7

Seuil d'admission : 10/20

Amplitude des notes : plus faible note : 11/20 ; plus haute : 18/20

Taux de réussite sur le nombre de candidats :

- Inscrits (nombre de lauréats/nombre total de candidats inscrits x100) =
Interne : 17%
Externe : 16%
- Convoqués (nombre de lauréats/nombre total de candidats convoqués x100) =
Interne : 100%
Externe : 70%
- Présents à l'admission (nombre de lauréats/nombre total de candidats présents x100) =
Interne : 100%
Externe : 100%

Concours 2025 :

Nombre de postes ouverts sur l'interne : 13

	Nombre de candidats inscrits	Nombre de candidats admis à concourir	Admissibilité		Admission	
			Nombre de présents	Nombre d'admissibles	Nombre de présents	Nombre d'admis
Femmes	31	12	x	12	12	7
Hommes	10	3	x	3	3	1
Total	41	15	x	15	15	8

Nombre de postes ouverts sur l'externe : 14

	Nombre de candidats inscrits	Nombre de candidats admis à concourir	Admissibilité		Admission		
			Nombre de présents	Nombre d'admissibles	Nombre de présents	Nombre d'admis sur Liste Principale	Nombre d'admis sur Liste Complémentaire
Femmes	48	22	x	19	17	11	1
Hommes	14	8	x	6	6	3	0
Total	62	30	x	25	23	14	1

Seuil d'admission : 10/20

Amplitude des notes :

Interne :

Plus faible note : 8/20 ; plus haute : 17/20

Externe :

Plus faible note : 8,50/20 ; plus haute : 18/20

Taux de réussite sur le nombre de candidats :

- Inscrits (nombre de lauréats/nombre total de candidats inscrits x100) =
Interne : 19,51%
Externe : 22,58%
- Convoqués (nombre de lauréats/nombre total de candidats convoqués x100) =
Interne : 53,3%
Externe : 56%
- Présents à l'admission (nombre de lauréats/nombre total de candidats présents x100) =
Interne : 53,3%
Externe : 61%

CONCLUSION >>

Le jury félicite les lauréats et encourage les autres candidats à se présenter aux prochains concours en tenant compte des conseils ci-après.

Conseils aux futurs candidats :

- Soigner la présentation de votre dossier d'admissibilité et composez le en respectant les consignes.
- Relisez-vous plusieurs fois pour être sûr d'avoir corrigé toutes les fautes d'orthographe
- Préparez votre présentation de 5 minutes : n'hésitez pas à vous entraîner devant un miroir, à vous enregistrer, à répéter avec vos collègues... une fois devant le jury, cette présentation doit être fluide et naturelle, ce qui nécessite un gros travail en amont.
- Les motivations pour intégrer la fonction publique sont trop rarement exprimées (il n'y a pas de bonne ou mauvaise réponse...mais ne pas aborder le sujet est gênant).
- Lors de la présentation de votre parcours, même si la présentation chronologique a du sens, sachez mettre en avance les compétences acquises utiles pour le métier d'ARM et surtout gardez du temps pour expliquer vos fonctions d'ARM actuelles, les formations suivies, l'implication dans la vie de service.
- Les compétences extra professionnelles qui peuvent être remobilisées pour leur pratique professionnelle sont un atout supplémentaire lors de l'oral.
- Lors de l'exercice de cas pratique : le sujet est en général maîtrisé et les erreurs ont souvent été liées à de l'émotion mal maîtrisée. Pour autant, le jury a parfois constaté des connaissances à parfaire en matière notamment de guidance des gestes d'urgence ou de maîtrise de la liste complète des cas de départs reflexe SMUR .